

Radio-Canada

pourrait «partir» une nouvelle série. Et je suis convaincu, monsieur le Président, que le défunt Réal Caouette serait heureux des propos du député d'Hochelega-Maisonneuve. Lui aussi, à l'époque, avait attaqué Radio-Canada, avait attaqué la Direction de Radio-Canada et je suis convaincu que notre ami d'Hochelega-Maisonneuve, quand sa brève carrière politique sera terminée, sera certainement invité par Radio-Canada pour faire revivre cette époque des années 1960. Mais, en attendant, monsieur le Président, je suis inquiet parce qu'il y a des gens de bonne volonté, de bonne foi à tous les échelons de Radio-Canada qui doivent «prendre offense» aujourd'hui, qui se sont fait attaquer sans pouvoir se défendre et qui, malheureusement, n'ont pas accès à cette tribune-ci pour pouvoir étaler devant la population canadienne l'autre côté de la médaille. Et c'est dans ce sens-là que j'invite mon collègue d'Hochelega-Maisonneuve à convaincre le ministre des Communications d'ouvrir une enquête complète sur ses allégations.

J'invite le député d'Hochelega-Maisonneuve à appeler immédiatement le vérificateur général et à lui faire part des plaintes qu'il reçoit, de fonder ses allégations et, à ce moment-là, on pourra discuter avec des faits concrets, avec des chiffres sur la table. Et je l'invite, monsieur le président, à le faire d'une manière fort responsable. Il a parlé d'une nouvelle moralité. La dernière chose que je voudrais voir au Canada, c'est n'importe lequel d'entre nous imposer sa moralité à un instrument d'information. C'est le plus mauvais service qu'on pourrait rendre à la société canadienne si les politiciens décidaient d'intervenir comme en Russie dans le contenu des émissions télévisées. La grande force de Radio-Canada a toujours été son indépendance. Et dans ce sens-là, je suis convaincu que si on laissait aux politiciens le choix de contrôler le contenu des émissions, le contenu de l'information, selon le gré de leur humeur, on serait toujours dans sa meilleure perspective. Et c'est cela le danger qui nous guette quand on veut essayer de s'immiscer dans des organisations d'information.

Il a parlé de Canadiens compétents. Qui sommes-nous, monsieur le Président, en généralisant, pour juger de la compétence de chacun des membres du conseil d'administration de Radio-Canada ou de chacun des membres de la direction? C'est trop facile cela. Et s'il y a des incompetents, qu'on les mette à la porte. Il n'y a pas de difficulté sur cela. Mais qu'on le fasse par des procédures régulières. Les congédiements peuvent se faire même si le député de Duvernay (M. Della Noce) dit non. Bien sûr, il coparraine ce projet de loi et je l'en félicite et j'ai bien hâte de l'entendre faire valoir ses arguments parce qu'un député qui, habituellement, appuie et, en fait, seconde un projet de loi... j'aimerais bien avoir ses arguments, et s'il a des faits nouveaux à nous communiquer au lieu de le faire de son siège, j'espère qu'il le fera en se levant... Mais, en attendant, j'aimerais qu'il écoute les recommandations que j'ai à lui faire. Et les recommandations que j'ai à lui faire, monsieur le Président, c'est que lui et son ami d'Hochelega-Maisonneuve se concertent et trouvent tous les points qui manquent à Radio-Canada, toutes les faiblesses de Radio-Canada, qu'ils aillent voir leur collègue, le ministre des Communications, et s'il ne réagit pas, qu'ils demandent sa démission. Premièrement, ce serait probablement un grand soulagement pour la communauté culturelle canadienne mais, deuxièmement, cela pourrait faire de la place pour l'un d'entre eux. Et, dans ce sens-là, je sais que le député de Duvernay, par exemple, pourrait très bien prendre la place du ministre de l'Énergie, des Mines et des

Ressources (M^{me} Carney). Je suis convaincu que le député d'Hochelega-Maisonneuve, avec ses idées révolutionnaires, pourrait certainement prendre la place du ministre des Communications. C'est au premier ministre de faire un jugement. Et pour l'instant, il a décidé de les laisser à côté des rideaux. Leur jour viendra. Et, monsieur le Président, pour reprendre...

M. Cassidy: Derrière les rideaux.

M. Lapierre: Ou peut-être derrière les rideaux, comme dit mon ami d'à côté. Mais avant que le rideau ne tombe sur le dernier acte et sur le temps, monsieur le Président, et avant que vous ne me rameniez à l'ordre, je veux vous dire que cette motion a certainement permis au gouvernement de se pencher sur la situation de Radio-Canada. Je suis certain que le secrétaire parlementaire pourra nous dire jusqu'à quel point le gouvernement prend au sérieux les allégations du député d'Hochelega-Maisonneuve et je suis convaincu qu'il va se lever dans quelques instants pour nous annoncer le début d'une commission d'enquête. Donc, je lui laisse la parole, monsieur le Président.

● (1630)

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, je me dissocie entièrement, personnellement et aussi du côté de mon parti, le Nouveau parti démocratique, des propos qui viennent d'être faits par le député d'Hochelega-Maisonneuve.

[Traduction]

Je voudrais dire quelques mots en anglais car il y a peut-être des Canadiens qui regardent la télédiffusion des débats et se demandent de quoi il est question, surtout puisque c'est un canal de Radio-Canada qui diffuse ces débats dans les foyers canadiens.

Le député de Hochelega-Maisonneuve (M. Desrosiers) propose donc de dissoudre la Société Radio-Canada et de créer une nouvelle société radiophonique vouée au développement culturel canadien. Il veut révoquer le mandat actuel de tous les membres du conseil d'administration de la Société Radio-Canada, y compris la direction de Radio-Canada International et des bureaux de la Société à l'étranger. Il demande en outre de prévoir des mécanismes de remplacement de la direction de la nouvelle société, y compris la ratification de leur nomination par un comité parlementaire. Je vais aborder ces questions dans l'ordre inverse.

Au cours de la campagne électorale, le premier ministre (M. Mulroney) avait promis que des comités parlementaires ratifieraient ou du moins examineraient toute nomination. Depuis huit mois, le gouvernement n'a pas donné suite à cette idée. Pourtant, le député d'Hochelega-Maisonneuve semble penser que nous devons nous préoccuper d'abord de Radio-Canada. A mon avis, cette question est beaucoup plus globale et l'on devrait déjà nous avoir donné des solutions. J'invite le député à contacter son premier ministre et à l'inciter à agir.

Je ne vois qu'un motif derrière l'idée de révoquer le mandat actuel de tous les membres du conseil d'administration de la Société. Le parti conservateur veut agir envers Radio-Canada comme il l'a fait pour Air Canada et VIA Rail. C'est-à-dire que les conservateurs veulent les remplacer par des personnes d'allégeance conservatrice qui soient fidèles au parti et mettre cette priorité au-dessus des services que les membres du conseil